



DÉCISION

N° : 2025-347

Exécutoire le : 21 OCT. 2025

Publiée / Notifiée le : 21 OCT. 2025

Visée le : 21 OCT. 2025

VALORISATION DES DECHETS Cession de bacs poubelle usagés à PLASTIC POOL EUROPE SA

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 donnant délégation au président de Grand Lac pour la vente de biens mobiliers jusqu'à 6 000 HT,

Considérant que Grand Lac dispose de bacs poubelle usagés, qui ne peuvent plus être utilisés dans le cadre du service public de collecte des déchets,

Considérant qu'afin de s'inscrire dans une démarche de transition écologique et de développement durable, il est proposé de valoriser ces biens en procédant à leur vente,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : CESSION DE BACS POUBELLE USAGES

De céder 4,660 tonnes de bacs poubelles usagés à la société PLASTIC POOL EUROPE SA, pour un montant de 330 € HT la tonne, soit un montant de 1 537,80 € net de taxes.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente décision sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- Monsieur le Receveur,
- La société PLASTIC POOL EUROPE SA.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 21 octobre 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-347 : Cession de bacs poubelle usagés à PLASTIC POOL EUROPE SA

Date de transmission de l'acte : 21/10/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 21/10/2025

Numéro de l'acte : Dec2106 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251021-Dec2106-AI

Date de décision : 21/10/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations
3.2.2. Autres cessions